

## Ratio normalisé de mortalité hospitalière

Unité : ratio

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	120,5	124,0
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	113,8	117,0
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Horizon	s.o.	121,0
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Vitalité	s.o.	111,0
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	125,0	126,0
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	130,8	143,0
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	129,7	108,0
Zone 5 - Région de Restigouche	87,2	114,0
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	135,8	149,0
Zone 7 - Région de Miramichi	90,6	88,0

## À propos

Ratio entre le nombre réel de décès hospitaliers dans une région ou un hôpital et le nombre prévu de décès en fonction des types de patients traités dans une région ou un hôpital.

## Source

Base de données sur les congés des patients

## Calculs

Source des données : Institut canadien d'information sur la santé (<https://www.cihi.ca/fr/indicateurs/deces-a-lhopital-rnmh>). Indicateurs calculés par le CSNB.

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
ratio	Valeur basse est souhaitable	CIHI-YHSD-006

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon